

DELEGUE SECURITE : _____ ☒ _____

Adresse : _____ ☎ _____

Correspondant* ☐	Sexe		Date de naissance	Formules de licence			COTISATION LICENCE (A)			COTISATION ASSURANCE (B)			Abonnement revue ** (C)		Option FFCC*** (D)		Coût total (A + B+ C+ D)
	M	F		ADLT	FAM	JEUNES 18-25 ans	Mini braquet	Petit braquet	Grand braquet			IND	FAM				
n° de licence (si déjà licencié)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Vélo Balade	Vélo Rando	Vélo Sport	28,50 €	13,00 €	12,00 €	14,50 €	16,50 €	64,50 €	20,00 €	25,00 €	21,70 €	26,00 €	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

*Un correspondant par club. **Pour tout nouvel adhérent avec abonnement : tarif exceptionnel de 20 €/an au lieu de 25 €/an.

*** Carte individuel ou familiale de la Fédération française de camping et de caravaning.

LES ASSURANCES CLUBS (VOIR DOSSIER ASSURANCE JOINT)

La responsabilité civile

Dès son affiliation, votre club est automatiquement assuré en responsabilité civile pour ses manifestations ses s orties annuelles, ses locaux temporaires. La responsabilité personnelle des dirigeants sociaux est désormais gratuite et intégrée dans l'assurance fédérale, elle garantit la responsabilité civile des dirigeants des clubs et des structures en cas de faute de gestion.

OPTIONS :

OPTION A : l'assurance pour l'accueil des futurs licenciés. Il vous est possible moyennant 25 € annuel, d'assurer des personnes souhaitant découvrir l'ambiance de votre club avant de s'y affilier. Ces personnes pourront être accueillies pour trois sorties consécutives maximum. Cette assurance est généralement prise au moment de l'affiliation ou par Internet.

OPTION A Pré – accueil : Peut être souscrite par les clubs qui souhaitent promouvoir le cyclotourisme et favoriser l'arrivée de nouveaux licenciés. Après avoir rempli la convention pré-accueil et respecter le cahier des charges. Son coût est de 25 € pour 8 à 10 sorties.

OPTION A Estivant : Elle assure selon l'option d'assurance mini braquet les touristes de passages pendant la période estivale du 15 mai au 15 septembre participants à une randonnée organisée à leur attention. À souscrire par le club/CoDep après la signature d'une convention avec la Fédération.

OPTION B : l'assurance organisation y compris les randonnées permanentes labellisées ou non : Elle permet de couvrir toute personne non licenciée participant à vos randonnées inscrites aux calendriers avec émission d'une carte de route nominative et vos randonnées permanentes dont le règlement permet son accomplissement pendant l'année civile du jour de la prise de l'inscription. Son coût annuel est de 25 € dans la limite de 1 500 participants licenciés et non licenciés et ce, quel que soit le nombre d'organisations.

OPTION B + : si le nombre de participants est supérieur à 1 500 participants son coût sera comptabilisé à 50 €

CES PERSONNES SERONT GARANTIES en responsabilité civile selon l'option d'assurance "mini Braquet". Ces assurances doivent être contractées par Internet dès l'affiliation ou la ré-affiliation de votre club. Les forfaits annoncés ci-dessus restent dépendants de l'enregistrement de toutes vos organisations inscrites aux calendriers départementaux, régionaux ou national (date et nom de l'organisation) afin de vous permettre le téléchargement de l'attestation correspondante sur l'Extranet.

N° ET DATE DE DECLARATION DU CLUB A LA PREFECTURE

N° _____ DATE : _____ PREFECTURE _____

AVIS CONCERNANT LA DEMANDE D'AFFILIATION UNIQUEMENT	
<p>COMITE DEPARTEMENTAL</p> <p>Le Président du comité départemental atteste avoir reçu les statuts de l'Association et les avoir vérifiés</p> <p>A Le</p>	<p>COMITE REGIONAL</p> <p>Le Président du comité régional atteste avoir reçu les statuts de l'Association et les avoir vérifiés</p> <p>A Le</p>

Je soussigné M Mme.....agissant en qualité de Président de l'Association (ou de la section de cyclotourisme) désignée ci-dessus, demande la (ré) affiliation de mon club (ou de la section de cyclotourisme) à la Fédération française de cyclotourisme, en conséquence, conformément aux textes suivants, dont je déclare avoir pris connaissance - statuts et règlement intérieur de la Fédération adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7/12/2013 ainsi que les 6 annexes du règlement intérieur - je m'engage à respecter et à faire respecter, au sein de mon club, ces règlements. Je n'organiserai pas d'épreuves qui, sous le couvert du cyclotourisme comporteraient toute forme de mesure de la performance (chronométrage, classement, publication de temps.)Je m'engage à inscrire à la Fédération tous les membres de mon club (ou de ma section affiliée).

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations vous concernant. Vous pouvez l'exercer librement en vous adressant à la Fédération Française de cyclotourisme, 12 rue Louis Bertrand, 94200 Ivry-sur-Seine.

SIGNATURE _____